



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

passport biométrique

Question écrite n° 67413

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le nouveau passeport biométrique succédant au passeport électronique. Il lui demande de bien vouloir lui préciser le nombre d'exemplaires déjà fabriqués à ce jour dans le Tarn.

Texte de la réponse

À la date du 21 mars 2010, le nombre des passeports biométriques édités et reçus en mairie pour y être mis à la disposition des demandeurs s'élève à 6 567 dans le département du Tarn.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67413

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2009, page 12180

Réponse publiée le : 11 mai 2010, page 5342